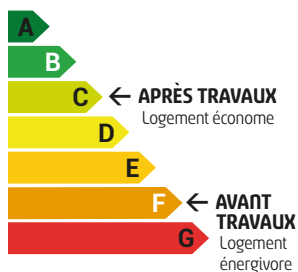


UNE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE SIGNIFIE
UN PATRIMOINE
IMMOBILIER REVALORISÉ !



Après une rénovation
globale performante.



FAITES LE CHOIX ECOTOIT !

- ✓ Une **aide à la décision** pour réaliser des travaux performants
- ✓ **L'objectivité dans les préconisations** et la priorisation des travaux
- ✓ La garantie de la **neutralité du service public**
- ✓ Un projet de rénovation énergétique qui répond à vos attentes, en vous apportant **une solution globale, cohérente et économiquement viable**
- ✓ L'accès à un **réseau de professionnels de la rénovation énergétique certifiés « RGE »** (Reconnu Garant de l'Environnement)

Des avantages durables

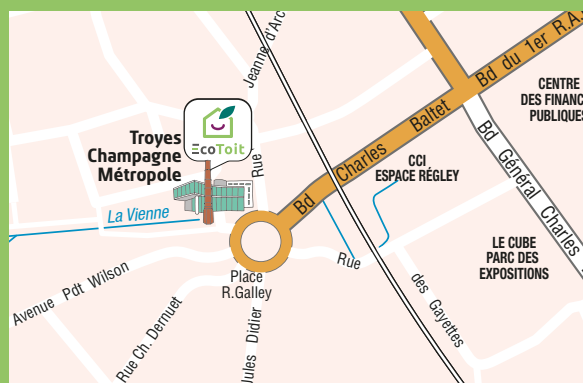
- > Vous gagnez en confort et en qualité de vie au quotidien.
- > Vous réduisez votre consommation d'énergie et maîtrisez vos dépenses à venir.
- > Vous contribuez à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre.

CONTACT

03 25 72 51 94

ecotoit@troyes-cm.fr

ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr



EcoToit vous accueille sur rendez-vous à l'adresse
du siège de Troyes Champagne Métropole
1 place Robert-Galley - 10 000 Troyes - 03 25 45 27 27
Lundi - vendredi : 8h30-12h / 13h45-17h30
www.troyes-champagne-metropole.fr



Financiers

Avec le soutien de



Partenaires



EcoToit

La plateforme de rénovation énergétique
de Troyes Champagne Métropole



PROPRIÉTAIRES D'UN LOGEMENT

Vos factures d'énergie sont élevées ?
Vous avez trop froid l'hiver et/ou trop chaud l'été ?

Optez pour une rénovation énergétique
et faites appel à EcoToit !



ECOTOIT C'EST QUOI ?

EcoToit est un service public gratuit et indépendant, mis en place par votre agglomération Troyes Champagne Métropole, en partenariat avec les acteurs de la transition énergétique du territoire. Il propose aux particuliers - propriétaires d'un logement* - un accompagnement personnalisé pour tout projet de rénovation énergétique de leur habitat.

* occupants leur logement ou bailleurs.

Vous avez un projet de rénovation énergétique et souhaitez être accompagné ?
EcoToit vous guide pour mener à bien votre projet.



Informations et conseils

EcoToit

Un conseiller identifie vos besoins et répond aux questions techniques que soulève votre projet (*Quelles parois isoler en priorité ? Quelles alternatives à mon système de chauffage ? Comment éviter la surchauffe en été ?...*).

Mise en relation avec les professionnels du bâtiment

Vous accédez à un réseau de professionnels de qualité. Il vous appartient, ensuite, de prendre contact avec les professionnels de votre choix, parmi les artisans partenaires d'EcoToit.



Après les travaux

Un dispositif de suivi des consommations de votre habitat rénové est mis en place. Vous êtes sensibilisé aux éco-gestes pour optimiser votre démarche durablement.

ADIL

Pour toute question d'ordre financier, fiscal ou juridique, préalable à la définition de votre projet (*De quelles aides puis-je bénéficier ? Travaux à 1€, comment ça marche ?...*), contactez l'Agence Départementale d'Information sur le Logement :
17, rue Jean-Louis-Delaporte à Troyes
03 25 73 42 05 / contact@adil10.fr.



Évaluation énergétique

Si votre projet engage une rénovation énergétique globale de votre habitat, un conseiller EcoToit se déplace chez vous et réalise l'évaluation énergétique de votre logement. Cette étude permet de définir, ensemble, le projet de rénovation le plus adapté.

Plan de financement

Le conseiller vous aide dans la compréhension des devis et vous renseigne sur les aides financières et fiscales disponibles.

L'accompagnement **EcoToit** est gratuit.